



N° spécial Bilan 2024 17 Février 2025


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rédacteur du bulletin

Sygrid Launes
Pôle santé des forêts

Directeur de publication

Service Régional
de l'Alimentation
DRAAF Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Diffusion

DRAAF SRAL Nouvelle-Aquitaine
Pôle santé des forêts
Cité administrative
2 rue Jules Ferry
33000 BORDEAUX

Bilan sylvosanitaire 2024 – Résumé

Dans la continuité de 2023, 2024 est une année particulièrement arrosée, notamment le 1^{er} semestre, restant globalement chaude mais sans excès. Elle se termine comme en 2023 avec un excédent pluviométrique sur l'ensemble de la région. Il n'y a pas eu d'événement climatique majeur excepté un gel printanier tardif.

Ces conditions ont permis un bon état physiologique des arbres facilitant leur résistance aux problèmes sanitaires dominés cette année par des maladies d'origine cryptogamique en raison de l'humidité.

Les résineux occupent toujours une place prépondérante dans les observations avec près de 80% des signalements opérés lors de la veille sanitaire. La principale problématique demeure celle des pourridiés racinaires (armillaire et fomès). A noter une forte expression de la maladie des bandes rouges sur les pins laricios favorisée par les nombreuses précipitations.

S'agissant des essences feuillues, les diagnostics sanitaires réalisés concernent majoritairement les chênes avec une présence d'oïdium généralisée. La punaise réticulée du chêne fait désormais partie des insectes régulièrement observés sur chênes mais on peut signaler cette année la confirmation de dégâts sur peupliers attribués à une autre punaise : la punaise diabolique.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le nombre total d'observations sanitaires des correspondants-observateurs est en baisse attestant d'un état sanitaire globalement satisfaisant des peuplements forestiers de la région. La vigilance demeure toutefois car localement, certaines essences sont en souffrance (châtaigniers, frênes, sapins...) et la menace de ravageurs introduits tels que le nématode du pin reste prégnante.



Département de la santé des forêts
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire

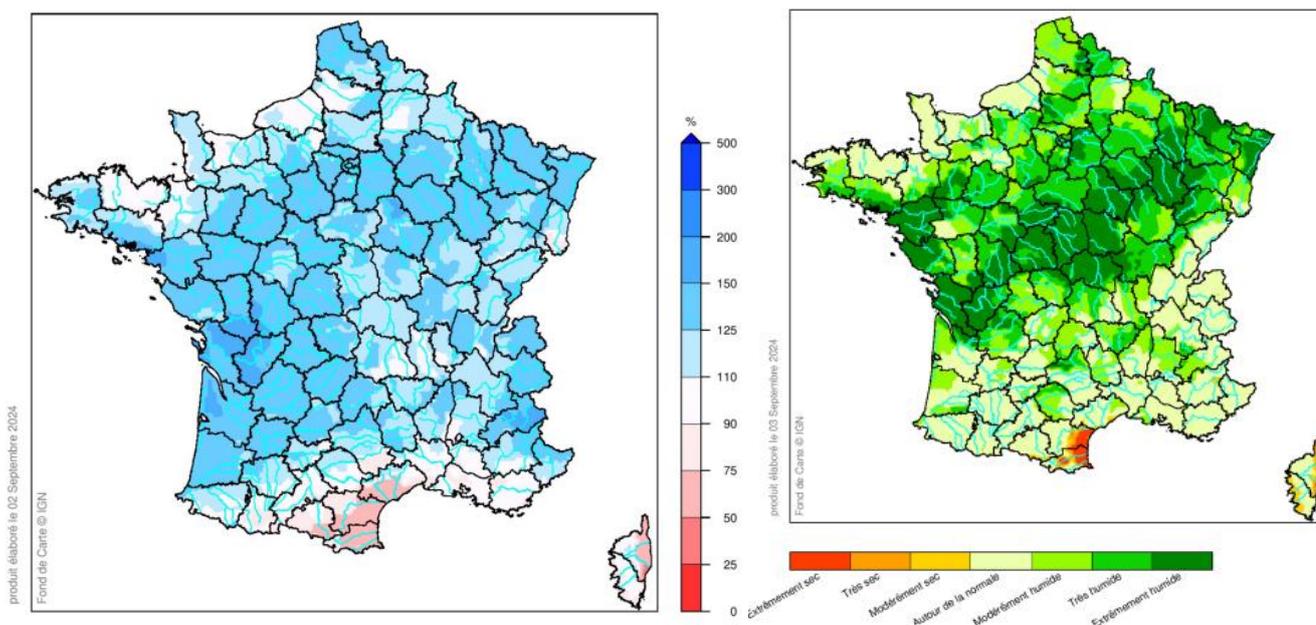
Préambule

La surveillance sanitaire des forêts est opérée sur le terrain par un réseau de forestiers désignés sous le terme de Correspondants Observateurs (CO) travaillant pour l'essentiel au CNPF, à l'ONF et en DDT. Ils sont formés au diagnostic sanitaire par le pôle santé des forêts du service régional de l'alimentation (SRAL) de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine qui anime et coordonne leurs activités dans le domaine sanitaire. Les CO mettent en œuvre la stratégie de surveillance sylvo-sanitaire élaborée nationalement par le département de la santé des forêts (DSF) et adaptée aux enjeux régionaux. Cette surveillance s'organise autour de 3 axes majeurs que sont les suivis spécifiques des principaux problèmes forestiers, la surveillance des organismes réglementés et/ou émergents, et la veille sanitaire au sens large consistant à enregistrer tous les problèmes sanitaires et/ou symptômes observés en forêts. Les correspondants observateurs réalisent ainsi chaque année en Nouvelle-Aquitaine environ 2500 observations et transmettent entre 100 et 200 échantillons par an au pôle santé des forêts. L'ensemble des données est enregistré dans la base nationale unique du DSF contribuant à l'enrichissement de la mémoire sylvo-sanitaire. Ces données sont valorisées par la rédaction de bilans et articles techniques du DSF et sont utilisées par la recherche notamment l'INRAE.

I. Contexte climatique de l'année

Une année chaude, avec des précipitations régulières et excédentaires entre octobre 2023 et juin 2024 et faisant leur retour dès le mois de septembre 2024.

L'hiver est doux avec de fréquentes précipitations et deux courts épisodes de froid au début du mois de décembre et dans le courant du mois de janvier. Au plan national, cet hiver se classe au 3^e rang des hivers les plus doux depuis 1900 derrière ceux de 2019/2020 et 2015/2016. Les précipitations sont excédentaires sur l'ensemble de la région sauf en janvier. **Le printemps** est pluvieux marqué par un épisode de gel généralisé fin avril, de la fraîcheur au mois de mai et des pluies diluviennes en juin dans les Landes parfois accompagnées de grêle. **L'été** est sec à partir de mi-juillet et les températures variables sans épisode caniculaire majeur. Des orages accompagnés de grêle sévissent à l'Est de la Corrèze, en Creuse, Dordogne et Gironde. En Juillet, les sols sont restés plus humides qu'habituellement particulièrement en Poitou-Charentes mais pas uniquement générant des retards dans les travaux sylvicoles. La pluie fait son retour dès le mois de septembre associée à une chute des températures. **L'automne** est pluvieux avec une séquence hivernale liée au passage de la tempête Caetano le 21 novembre qui s'accompagne des 1^{ères} chutes de neige dans les Pyrénées.



• Incidents climatiques et impact sur la santé des forêts

En 2024, il n'a pas été observé de dégâts notables d'origine abiotique en forêts à l'exception d'un gel tardif survenu fin avril et d'épisodes localisés de grêle pendant l'été.

○ Gel tardif de printemps

Alors que des records de chaleur sont enregistrés au début du mois d'avril favorisant le développement de la végétation, des gelées matinales interviennent du **19 au 24 avril** sur l'ensemble de la région à l'exception de la côte atlantique. Elles se traduisent par des brûlures de pousses, des roussissements d'aiguilles (voire des défoliations complètes) observés sur les chênes, châtaigniers, robiniers, mélèzes, cèdres et parfois même pins maritimes.



Figure 2 – Symptômes de gel sur châtaignier à Neuvic-Entier (Haute-Vienne)-Crédit photo CO DSF Jérôme Permingeat et sur chêne sessile à St Médard-La-Rochette (Creuse) - Crédit photo CO DSF Céline Pertuz

○ Orages accompagnés de grêle

Quelques épisodes orageux sont signalés en Limousin et en Aquitaine en juin et juillet. Ils se produisent sur des sols détrempés propices à la chute d'arbres et sont parfois accompagnés de grêle. Des dégâts de grêle sont ainsi signalés sur pin maritime à Hourtin et Naujac-sur-Mer en Gironde et sur pin laricio à Mouleydier en Dordogne suite à l'orage de juin. De fortes défoliations sur feuillus (hêtre, chêne) et des Douglas déracinés sont observés en Limousin sur le plateau de Bort-Les-Orgues consécutivement à l'orage du 12 juillet (figure 3).



Figure 3 – Volis, chablis sur Douglas à Sarroux-St Julien (Corrèze) orage du 12 juillet-Crédit photo CO DSF Didier Vialle

II. Bilan sanitaire des résineux

Près de 80% des diagnostics phytosanitaires réalisés lors de la veille sanitaire concernent des résineux. Contrairement à 2023, près de la moitié des diagnostics sont liés à des maladies cryptogamiques avec toujours les pourridiés racinaires (armillaire et fomes) mais aussi **beaucoup de pathogènes foliaires** comme la maladie des bandes rouges, les rouilles, *Diplodia sapinea* du fait des conditions climatiques très arrosées de l'année. Les insectes ravageurs représentent un peu moins du tiers des diagnostics, il s'agit majoritairement de scolytes. Peu de problèmes sanitaires d'origine abiotique sont observés cette année même si localement des peuplements expriment encore les conséquences des sécheresses et coups de chaleur de ces dernières années (2018 à 2020, 2022). La figure 4 montre l'évolution pluri-annuelle de la répartition des problèmes sanitaires observés sur résineux lors de la veille sanitaire (fiches V) en fonction de leur origine.

Nombre de fiches V - résineux en Nouvelle-Aquitaine

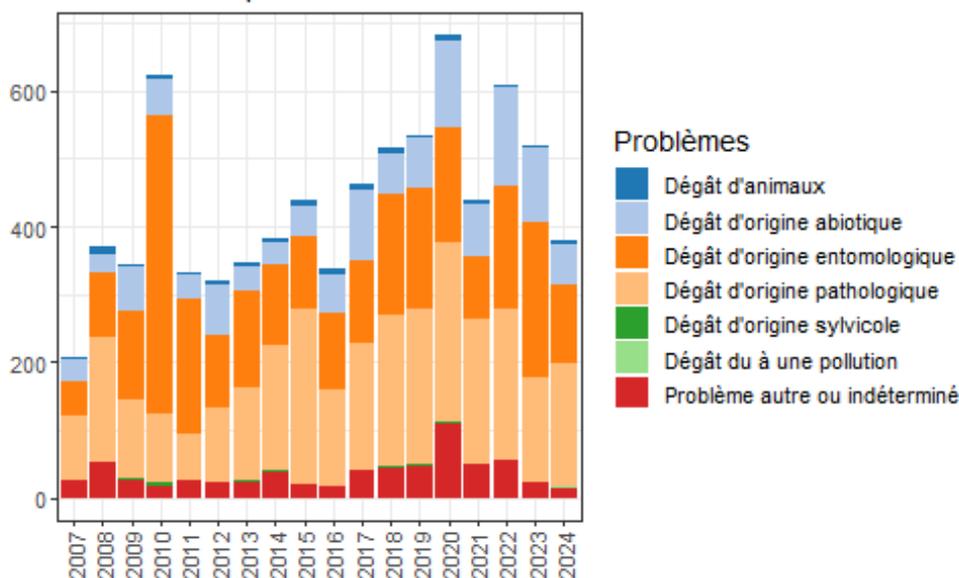


Figure 4 - Evolution pluri-annuelle de l'origine des problèmes sanitaires observés sur résineux lors de la veille sanitaire (fiches V) - source base DSF JérémY Château

• Principales maladies cryptogamiques observées sur résineux

L'évolution pluriannuelle des signalements de maladies cryptogamiques sur résineux est présentée en figure 5. Quelques-unes de ces maladies sont détaillées dans la suite de ce bilan.

Nombre de signalements de dégâts pathologiques - résineux en Nouvelle-Aquitaine

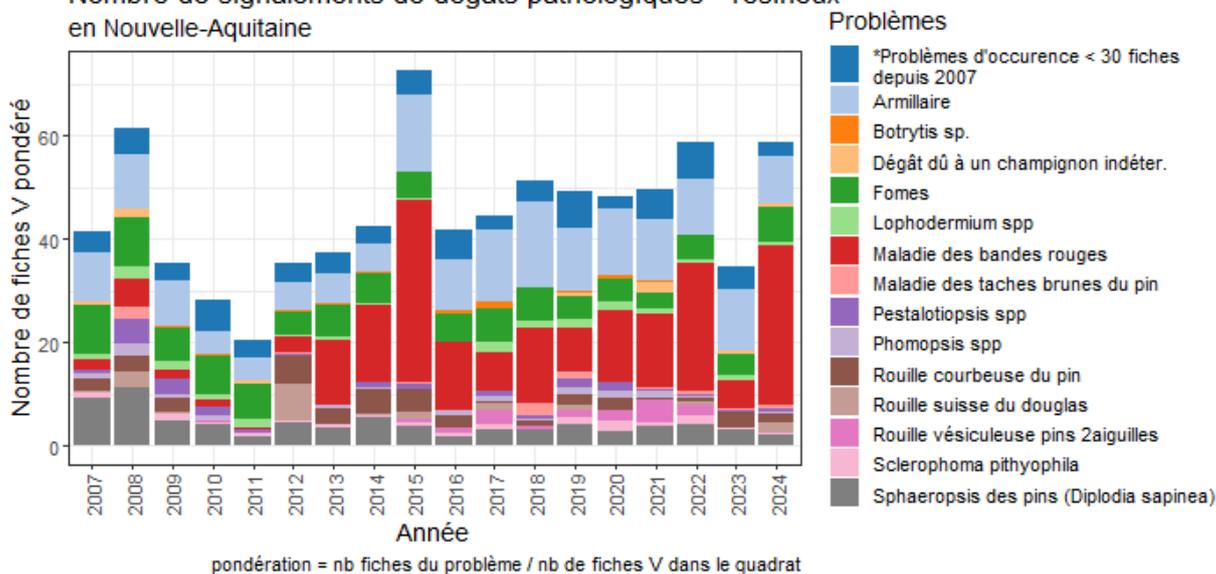


Figure 5 - Evolution pluri-annuelle des maladies observées sur résineux - source base DSF JérémY Château

○ Pourridiés racinaires : armillaire et fomès

Le développement de champignons racinaires reste une **problématique majeure** pour l'ensemble des résineux de la région. Ces pathogènes dégradent le système racinaire des arbres atteints accentuant ainsi les phénomènes de stress hydrique quand la ressource en eau se raréfie. **Le fomès** (*Heterobasidion sp.*) entraîne des mortalités de pins dans le massif landais mais il est également présent dans le Limousin sur Douglas et épicéas où il provoque une altération du bois avec des phénomènes de coloration et de pourriture de cœur. Cette maladie dont le mode de dispersion est à la fois aérien, par les spores émises par les fructifications pérennes du champignon, et souterrain par contacts racinaires, ne doit pas être négligée. **La protection des souches** par application dès la coupe, d'un produit de bio contrôle à base du champignon antagoniste *Phlebiopsis gigantea* constitue une **méthode de lutte efficace** pour empêcher la progression du champignon. Cette protection est à réaliser après toute coupe (éclaircie, définitive) et ce quel que soit le niveau de contamination de la parcelle. S'agissant de l'armillaire, plusieurs espèces existent. Sur résineux, celle habituellement en cause est *Armillaria ostoyae*, responsable de la maladie du rond. L'armillaire étant également un champignon saprophyte, la présence de substrat ligneux dans les sols constitue un réservoir d'inoculum, les rhizomorphes et les contacts racinaires jouant un rôle important dans le processus d'infection. Sa présence est généralisée et il est illusoire de s'en débarrasser. Pour autant, un soin particulier doit être apporté lors de interventions sylvicoles pour éviter sa propagation d'une parcelle à l'autre par transport de terre et/ou de substrats ligneux contaminés.

○ Maladie des bandes rouges (*Dothistroma spp.*)



La maladie des bandes rouges est causée par deux champignons pathogènes *Dothistroma septosporum*, présent sur l'ensemble du territoire national et *Dothistroma pini* localisé dans le centre et le sud de la France. Les symptômes de la maladie sont fréquents dans les Pyrénées-Atlantiques en raison de la régularité des précipitations dans ce département. En 2024, **de forts rougissements avec des pertes foliaires** ont été observés dans les peuplements de pin laricio de l'ensemble de la région comme illustré par les figures 6, 7 et 8. **L'intensité de la maladie étant directement liée au régime des précipitations**, 2023 et 2024 sont favorables à son expression. L'avenir des peuplements touchés n'est pas remis en cause. Toutefois, la maladie n'est pas sans conséquence sur la croissance des arbres lorsque les attaques sont répétées comme c'est le cas dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

La maladie est parfois associée à la **maladie des taches brunes** (*Lecanostica acicola*). Elle a été diagnostiquée en 2024 sur pin laricio en Corrèze et sur pin de Monterey dans les Pyrénées-Atlantiques.

Figure 6: Carte des signalements 2024 de la maladie des bandes rouges en Nouvelle-Aquitaine





Figure 7: *Maladie des bandes rouges et maladie des taches brunes sur pin laricio à Tulle (19) - Crédits photos CO DSF Jean Guillaumie et Romain Damiani*



Figure 8 : *Symptômes de la maladie des bandes rouges sur pin laricio avec des rougissemements démarrant dans le bas du houppier à Saint-Cernin-de-l'Herm (24) - Crédit photo CO DSF Cédric Desgraupes*

○ **Rouille courbeuse du pin (*Melampsora pinitorqua*)**

La rouille courbeuse entraînant une **courbure caractéristique en « S »** des pousses des jeunes plantations ou semis de pin maritime reste très observée en 2024 particulièrement en Gironde dans les secteurs ayant subi les incendies de 2022. Cette situation peut s'expliquer par une présence plus importante de l'hôte alternant, le tremble, dans ces milieux ouverts par les incendies ainsi que par les conditions de température et d'humidité du printemps. Les fructifications orangées visibles au niveau de la courbure de la pousse produisent des spores contaminant les feuilles de trembles (ou de peupliers) qui à leur tour constitueront l'inoculum pour la contamination des pins au printemps suivant. On peut signaler que le pin taeda est peu sensible à la maladie contrairement au pin maritime (figure 9).



Figure 9 : Plant de pin maritime atteint de rouille courbeuse à gauche et de pin taeda sain à droite, Saumos (Gironde) - Crédit photo DSF Sygrid Launes

o **Sphaeropsis sapinea (*Diplodia sapinea*)**

Au printemps, des dessèchements de pousses ont été observés sur certaines plantations et semis naturels de pin maritime en Gironde et Dordogne. Les analyses conduites sur les prélèvements ont mis en évidence la présence de *Diplodia pini*. Ce champignon s'exprime généralement à la faveur d'un stress comme la grêle ou la sécheresse. Les signalements de ce pathogène dont on sait qu'il est favorisé par le réchauffement climatique (champignon thermophile) restent à expliquer et surveiller en absence de stress identifié en 2024. Un projet de recherche démarre en 2025 sur le sujet à l'INRAE de Nancy.

o **Rouille suisse du Douglas (*Phaeocryptopus gaeumannii*) et *Rhizosphaera* sp.**

Les conditions climatiques pluvieuses de l'année ont favorisé le développement de pathogènes foliaires sur Douglas. La rouille suisse est une maladie spécifique de cette essence se caractérisant par des fructifications noires à la face inférieure des aiguilles le long des stomates avec une défoliation plus ou moins importante commençant par les aiguilles anciennes. La maladie a été signalée sur les plateaux du Limousin ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques sur les collines de l'Adour et les marches pyrénéennes. Elle peut être confondue avec un autre champignon *Rhizosphaera* sp. également observé cette année et pouvant s'attaquer à différentes essences résineuses.

o **Rouille vésiculeuse des pins à 2 aiguilles (*Cronartium pini*).**

2024 est la dernière année de suivi de cette maladie qui inquiète les sylviculteurs du sud du massif landais depuis 2019 en raison de forts dégâts constatés sur de jeunes plantations de pin maritime situées à proximité de cultures de pivoines implantées à partir de 2017. Après broyage des plantations de pin les plus atteintes et réduction puis suppression totale des surfaces de pivoines cultivées depuis la fin de l'année 2023, la maladie s'est d'abord stabilisée en 2023 pour régresser en 2024 (figure 10).

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|----------------|----------------|--------------------|--------------------|
| Nombre de plantations observées | 22 | 24 | 19 (car 5 broyées) | 17 (car 2 broyées) |
| Nombre de plants notés | 2200 | 2400 | 1900 | 1700 |
| Nombre de plants sains | 1517 | 1304 | 1208 | 1245 |
| Nombre de plants morts ou atteints de rouille | 683 (soit 31%) | 882 (soit 37%) | 692 (soit 36%) | 455 (soit 27%) |

Figure 10 : Evolution du nombre de plants atteints par la rouille vésiculeuse entre 2021 et 2024 sur les plantations suivies – source DSF Sygrid Launes

• Scolytes et autres insectes ravageurs des résineux

○ Suivi scolytes du pin maritime post-incendies en Gironde

Dans les zones incendiées en 2022 de La-Teste-de-Buch, Landiras et Saumos, le suivi du scolyte **sténographe du pin** (*Ips sexdentatus*) s'est poursuivi. L'année 2023 s'était terminée avec un niveau de captures particulièrement élevé à La-Teste-de-Buch en raison d'un volume important de bois incendiés de la forêt usagère n'ayant pu être évacués dans les délais recommandés. Dans la continuité, ces scolytes se sont envolés en masse au printemps 2024 et sur l'ensemble de la campagne de piégeage, **les niveaux de captures observés à La Teste-de-Buch ont été 20 fois supérieurs comparativement à ceux de Landiras (figure 11)**. La fréquence des épisodes pluvieux a fort heureusement réduit leur activité - 2 générations complètes observées cette année, 3 en 2023 - tout en étant favorable à l'état hydrique des arbres. Dans ce contexte, quelques dégâts ont été signalés en périphérie extérieure de la zone incendiée de La-Teste (Pyla, Cazeaux...) mais l'absence de stress hydrique, conjuguée à l'achèvement des travaux d'exploitation et d'évacuation des bois sur la zone en 2024 ont permis d'endiguer l'épidémie. Dans le secteur incendié de Landiras où les travaux d'exploitation et d'évacuation des bois incendiés étaient achevés en 2023, il n'y a pas eu de dégâts de scolytes à déplorer. On retiendra de ce triste épisode, la **nécessité d'évacuer les bois exploités dans des délais ne dépassant pas 4 semaines en période chaude** afin d'empêcher une prolifération des scolytes pouvant être préjudiciable aux pins sains situés à proximité.

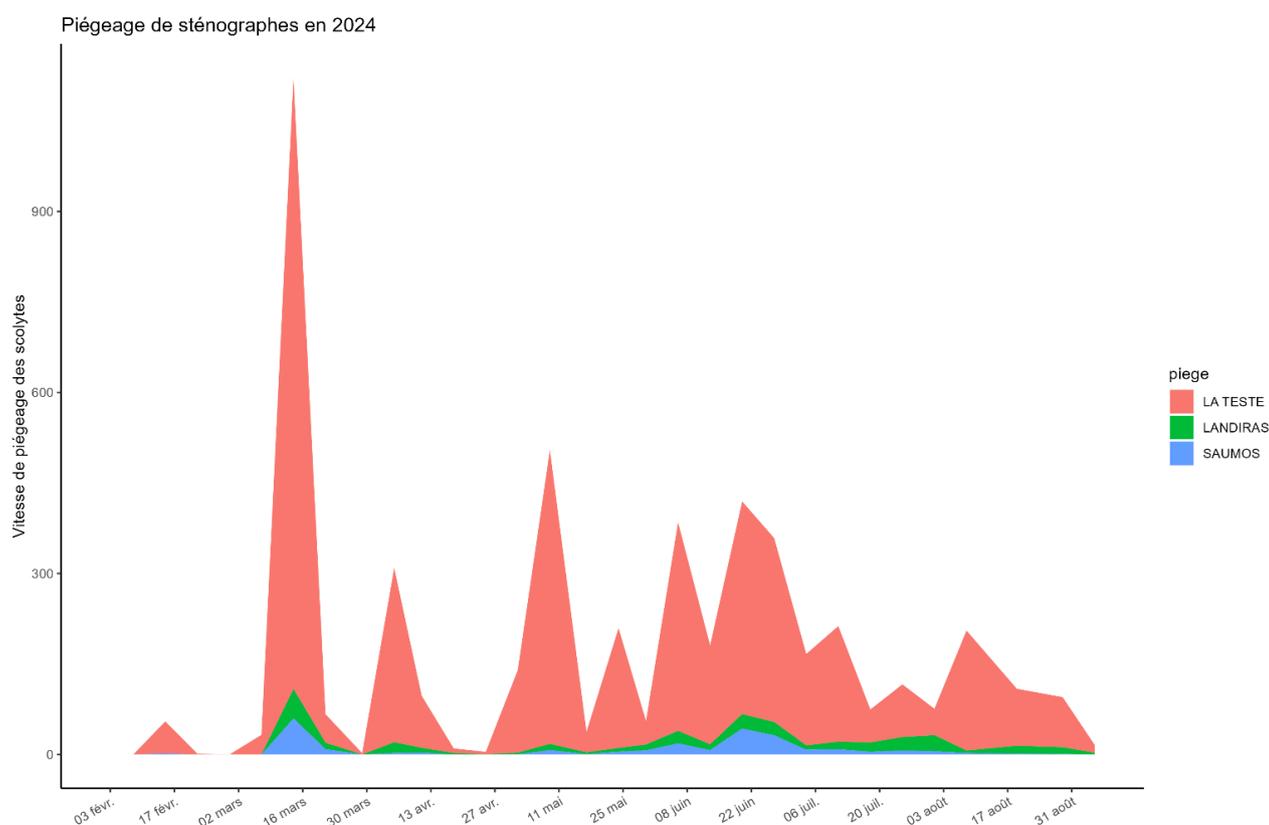


Figure 11 : Evolution du nombre moyen de captures journalières de sténographes du pin sur les sites de piégeage de La-teste-de-Buch, Landiras et Saumos – source base DSF

○ Suivi scolytes de l'épicéa en Limousin

La surveillance des dégâts liés au typographe de l'épicéa (*Ips typographus*) est réalisée annuellement dans des pessières dites « massifs échantillons » du Limousin. Après une augmentation des dégâts à partir de 2018, les dégâts se stabilisent voire régressent légèrement en Limousin. Les pessières pures en même temps se raréfient sur le secteur.

En cas de foyer, le principe général de la [lutte](#) contre les scolytes s'applique avec une exploitation et évacuation dans les meilleurs délais des arbres atteints.

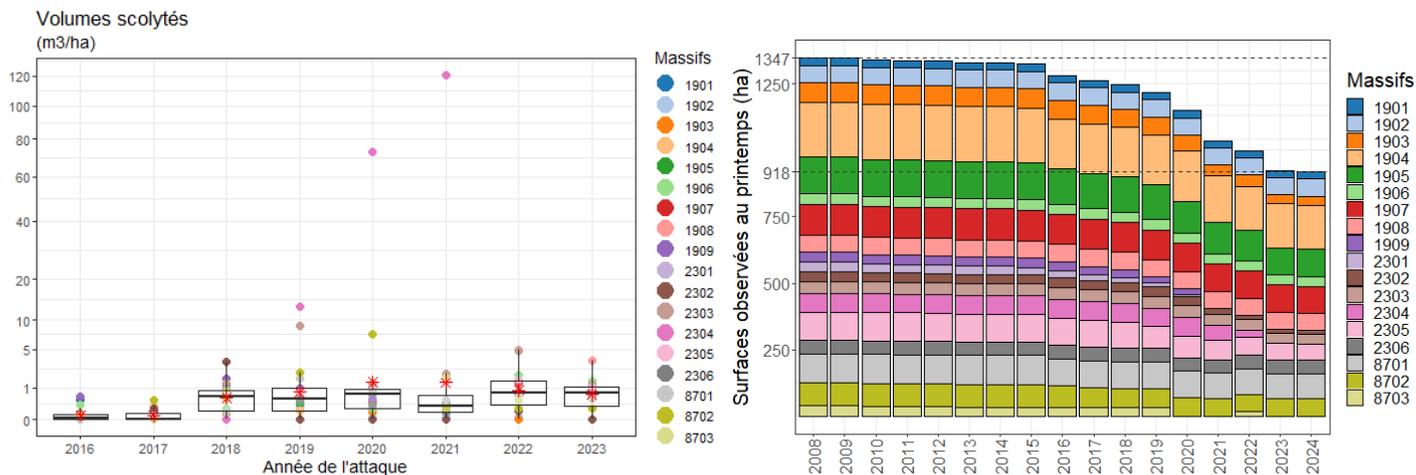


Figure 12 : Evolution des dégâts de typographe de l'épicéa sur les massifs échantillons du Limousin – source base DSF Jérémy Château

○ **Suivi de la chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)**

Les observations réalisées sur le réseau de placettes de la Nouvelle-Aquitaine indiquent une **nouvelle augmentation entre 2023 et 2024 du niveau de population** avec en moyenne 0,47 nid par arbre observé sur les lisières sud. Dans le massif landais, on dénombre en moyenne 0,85 nid par arbre observé en 2024 contre 0,56 en 2023. Les **défoliations ont encore été importantes** dans le sud du département de la Gironde, le nord des Landes et de part et d'autre de l'A63. Les défoliations les plus fortes sont observées dans les peuplements non refermés ou clairsemés ainsi que sur les 3 premières lignes de pin exposées en lisière de piste ou de route.

Favorisée par le réchauffement climatique, la processionnaire du pin continue de progresser sur le plateau de Millevaches en Limousin (figure 13).

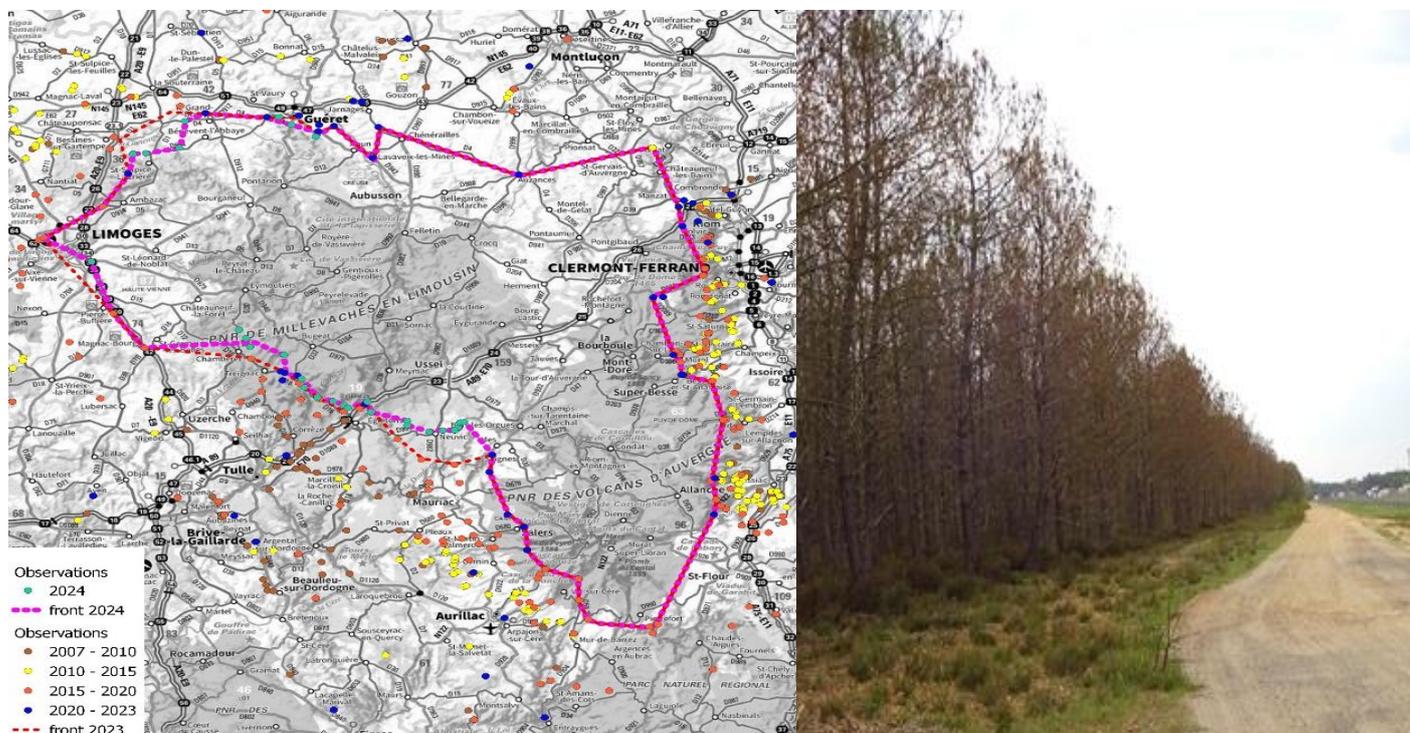


Figure 13 : Front de progression de la présence de la processionnaire du pin dans le massif central – lisière défoliée – source DSF Emmanuel Kersaudy

III. Bilan sanitaire des feuillus

Les diagnostics sanitaires sur essences feuillues représentent 20% des diagnostics réalisés en 2024. Comme pour les résineux, moins de dégâts liés aux insectes ravageurs sont observés. La **majorité des problèmes sanitaires observés sont imputables à des pathogènes foliaires** qui, favorisés par les conditions d'humidité, ont fortement marqué le feuillage des arbres (cf. figure 14). C'est le cas par exemple de l'oïdium sur les chênes, de la septoriose sur les châtaigniers ou encore de l'antracnose sur les platanes. Des ravageurs émergents comme la punaise réticulée du chêne sont désormais bien installés sur le quart sud-ouest. On peut d'ailleurs noter la confirmation de dégâts sur peupliers, en vallée de Garonne, d'une autre punaise introduite, la punaise diabolique. Enfin, un épisode de gel printanier tardif a sévi sur l'ensemble de la région occasionnant des brûlures de pousse et nécroses de feuilles.

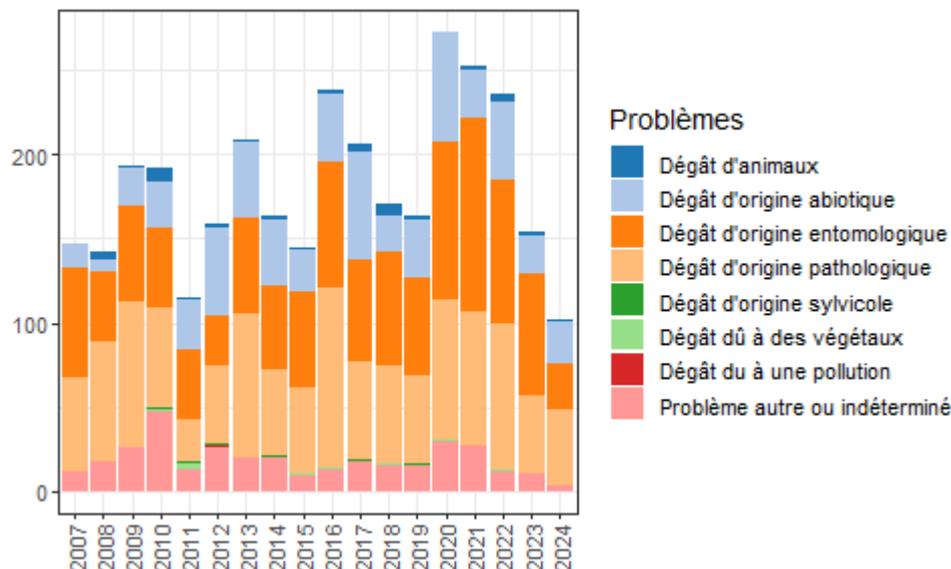


Figure 14 : Evolution pluri-annuelle de l'origine des problèmes sanitaires observés sur feuillus lors de la veille sanitaire (nombre de fiches V) – source base DSF Jérémy Château

o La punaise réticulée du chêne (*Corytucha arcuata*) et autres ravageurs sur chênes

L'observation des premiers adultes de [punaise réticulée du chêne](#) est intervenue précocement dès le mois de mars dans les Landes. La présence de ce ravageur marque désormais tous les ans la coloration du feuillage des chênes. Cette année, la coloration des feuilles semble toutefois avoir été davantage impactée par l'oïdium que par la punaise contrairement à l'an passé.

L'insecte continue sa progression sur le territoire national avec de nouvelles régions repérées par le DSF comme contaminées en 2024 (figure 15). Ces détections s'opèrent souvent en premier lieu aux abords des axes routiers, aires d'autoroute car l'insecte est facilement transporté lors des déplacements humains.

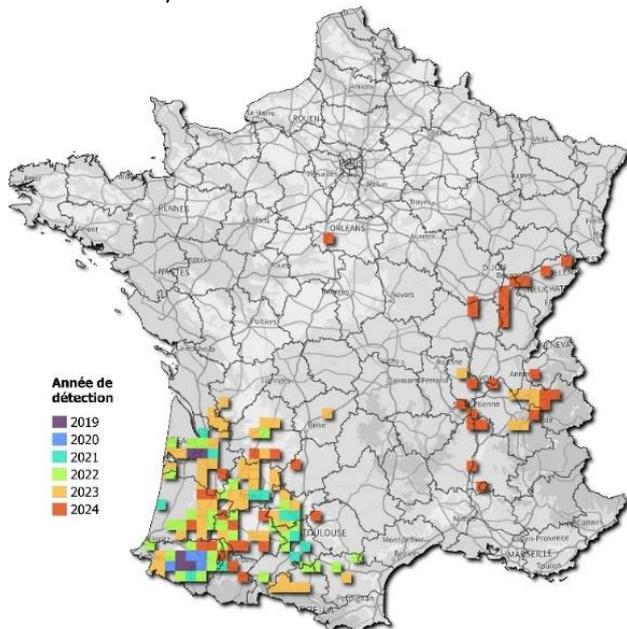


Figure 15 : Carte de répartition des signalements issus du réseau DSF de punaise réticulée en Nouvelle Aquitaine – Source DSF J. Château

Quelques **défoliations attribuées à la tordeuse verte et autres lépidoptères** sont décrites en Poitou-Charentes et en Dordogne (figure 16).



Figure 16 : Défoliations à Guesnes, enroulement de feuilles par la tordeuse verte du chêne à Châtellerault – Crédits photos DSF CO Vincent Decobert et Yannick David

o **La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) et autres ravageurs sur peupliers**

De nouvelles observations réalisées au début de l'automne confirme la présence de ce ravageur polyphage dans de jeunes peupleraies (moins de 5 ans) situées à l'Est de la vallée de Garonne dans le département du Lot-et-Garonne ainsi que dans l'Adour au sud de St Martin-de-Hinx. Les piqûres d'alimentation de la punaise diabolique induisent des facies nécrotiques au niveau des troncs ou à l'aisselle des branches constituant des points de fragilité en cas d'épisode venteux et pouvant aller jusqu'à la mortalité de jeunes tiges (figure 17). **Les cultivars Raspalje et Polargo semblent concentrer les dégâts de l'insecte.** La progression, la sévérité des dégâts et la sensibilité des différents cultivars sont à surveiller. La présence de nombreuses cultures arboricoles et également de soja dans l'environnement des peupleraies touchées constitue un facteur favorisant l'abondance de ce ravageur dont la première détection en France remonte à 2012 et les premiers dégâts avérés à 2019 sur pommes et poires en Savoie.



Figure 17 : Dégâts de punaises sur peupliers, crédits photos DSF Sygrid Launes

Sur peupliers, de rares défoliations par la chrysomèle du peuplier sont observées en vallée de Garonne et en Périgord. Quelques attaques très ponctuelles et sans conséquence de **puceron lanigère** sont signalées dans le secteur de Marmande, sur le cultivar Polargo notamment, les cultivars très sensibles comme I-214 et Triplo étant désormais très peu représentés. Ponctuellement, dans le même secteur, sur de jeunes peupleraies et divers cultivars, des coups de soleil sont observés. Enfin, une défoliation totale imputable aux chenilles de la **hausse-queue grise** est constatée en août dans la Vienne (commune de Marnay) sur Tucano (figure 18).



Figure 18 : Chenille de hausse-queue grise et défoliation de peupliers, crédits photos CO DSF V. Decobert.

o Problèmes sanitaires sur frênes

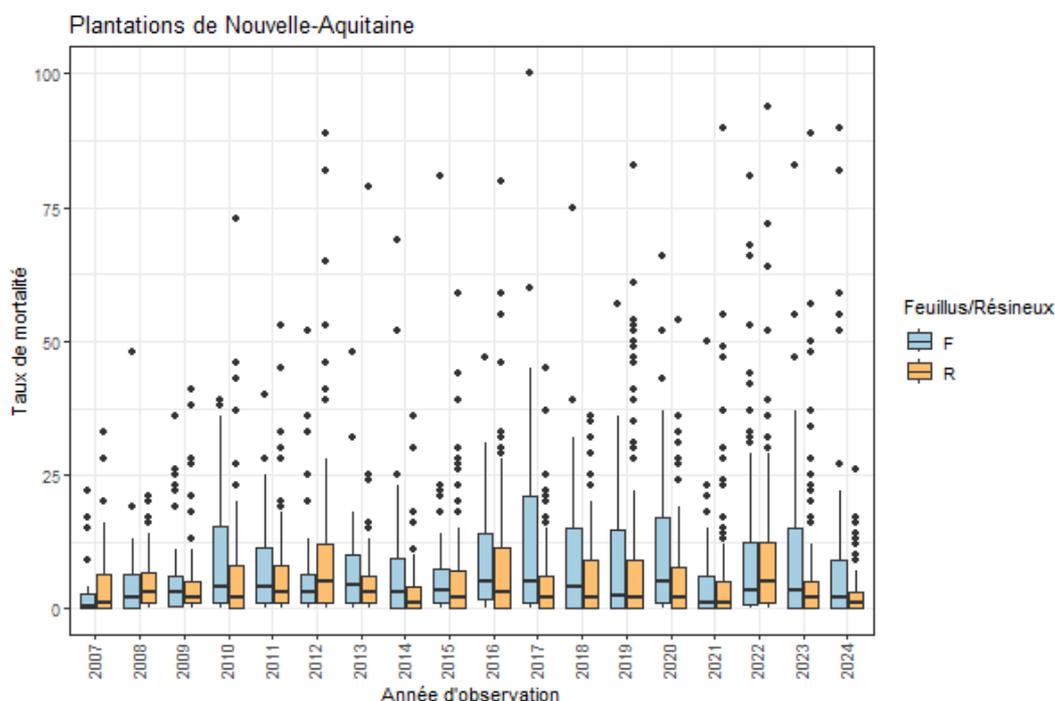
La [chalarose du frêne](#) est présente sur l'ensemble de la région. La sévérité des symptômes dépend de l'âge des frênes atteints (les plus jeunes sujets étant les plus sensibles à la maladie), de l'ancienneté de la contamination et des conditions climatiques. En Nouvelle-Aquitaine, c'est en Poitou-Charentes que les frênaies expriment davantage la maladie. Toutefois, plus au sud de la région, il est fréquent de repérer des jeunes semis atteints (dans les barthes de l'Adour par exemple). Des mortalités provoquées par l'[hylésine du frêne](#) sont observées dans la Vienne (figure 19). L'affaiblissement des frênes par la chalarose facilite les attaques de ce ravageur de faiblesse.



Figure 19 : Galeries d'hylésine du frêne, Chauvigny (86) - crédit photo CO DSF Yannick David.

IV. Réussite des plantations de l'année

182 plantations (121 de résineux et 61 de feuillus) ont été observées dans le cadre de ce suivi. Le taux de reprise, toutes essences confondues, est **bon (92.3%) et identique à celui de 2023**. On peut signaler quelques échecs de plantation liés à l'engorgement des sols ou à la qualité des plants et/ou de la plantation.



V. Surveillance des organismes réglementés ou émergents

Les forêts de la Nouvelle-Aquitaine restent indemnes d'organismes de quarantaine pour lesquels des opérations ciblées de surveillance sont menées via différents dispositifs : observations en forêts, inspections dans les établissements de la filière bois, piégeages large spectre dans les points d'entrée de marchandises bois etc....

Il est rappelé que les **principales sources d'introduction de nouveaux organismes nuisibles proviennent souvent du commerce mondial des plantes ornementales et du transport de produits bois (bruts ou transformés)**.

En Nouvelle-Aquitaine, la vigilance porte sur le risque d'introduction du nématode du pin présent en Europe en Espagne et au Portugal mais pas seulement. Des ravageurs tels que l'agrile du bouleau (*Agilus anxius*), l'agrile asiatique du frêne (*Agilus planipennis*) ou encore *Bretziella fagacearum*, l'agent du flétrissement américain du chêne font l'objet d'une surveillance annuelle ([fiches diagnostiques des organismes de quarantaine toutes filières végétales](#)). S'agissant du nématode du pin, près de 350 prélèvements pour analyses sont réalisés annuellement en Nouvelle-Aquitaine dont plus de 200 sur arbres sur pieds et le reste sur bois d'emballage, écorces, sciages etc. Un réseau de piégeage de l'insecte vecteur (*Monochamus*) est également installé sur une centaine de sites avec recherche de nématodes du pin sur les insectes capturés. En 2024, un effort particulier de surveillance a été mis sur un pourridié racinaire des résineux originaire d'Amérique du Nord, classé organisme de quarantaine et actuellement absent en Europe, appartenant au genre ***Coniferiporia***.

Pour toute question relative à l'état sanitaire de peuplements forestiers ou demande de diagnostic sanitaire en forêts, contacter le pôle santé des forêts de la DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine ou le correspondant-observateur du secteur (coordonnées disponibles ici).

VI. Etat sanitaire des principales essences de la région

| Essences | Etat de santé | |
|--------------------|--|----------------------------------|
| Pin maritime | | |
| Douglas | Cas général | Poitou-Charentes (déperissement) |
| Pin sylvestre | | |
| Epicéas | (sécheresse, typographe) | |
| Sapin de Vancouver | (déperissement) | |
| Mélèze | Pathogènes foliaires | |
| Chêne pédonculé | (déficit foliaire, oïdium, punaise ...) | |
| Chêne rouvre | | |
| Châtaignier | (déperissement) | Limousin |
| Hêtre | Limousin (mortalité de branches, descente de cime) | |
| Frêne | (chalarose) | Poitou-Charentes |
| Peuplier | | |

Légende : Vert pour un bon état sanitaire, orange pour un état moyen et rouge pour un mauvais état.

VI. Evolution pluri-annuelle des principaux problèmes sanitaires

| | | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------|---|------|------|------|------|------|------|------|
| Toutes essences | Gel printanier tardif | | | | | | | |
| | Sécheresse | | | | | | | |
| | Coup de vent | | | | | | | |
| Résineux | Processionnaire du pin | | | | | | | |
| | Maladie des bandes rouges sur pin laricio | | | | | | | |
| | Scolytes (typographe, sténographe, chalcographe...) | | | | | | | |
| | Rougisement physiologique du douglas | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|-----------------------|--|--|--|--|--|--|--|
| Feuillus | Défoliateurs précoces | | | | | | | |
| | Oïdium des chênes | | | | | | | |
| Peupliers | Rouille du peuplier | | | | | | | |
| | Puceron lanigère | | | | | | | |

Ne rappez pas de plantes, graines, fruits dans vos bagages !

#PlantHealth4Life

Le saviez-vous ?
 Rapporter des végétaux dans l'Union européenne, c'est risquer d'importer des virus, bactéries ou insectes qui peuvent être des menaces pour notre environnement.